



SNUipp-FSU 86  
16 avenue du Parc d'Artillerie  
86034 Poitiers Cedex  
Tél. 05.49.01.36.71  
e-mail : [snu86@snuipp.fr](mailto:snu86@snuipp.fr)

Poitiers, le 13 octobre 2020

**Gilles Tabourdeau**  
Secrétaire départemental  
SNUipp-FSU 86

à

**Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale de la Vienne**

**Objet: Allègement des tâches de direction conformément à la circulaire du 27/08/20**

Monsieur le Directeur Académique,

En cette rentrée, le ministère a réaffirmé sa volonté d'améliorer les conditions de travail des directrices et directeurs d'école notamment à travers la circulaire publiée au BO du 27 août 2020 et la programmation de différents groupes de travail.

Les premières mesures évoquées dans cette circulaire portent sur la nécessité de « donner du temps aux directeurs ». Or depuis le début de l'année, sans octroi de décharge supplémentaire, les directrices et directeurs font face à un très fort surcroît de travail lié à la gestion de la crise sanitaire.

Dès lors, afin d'alléger la pression subie par les directrices et directeurs et de leur permettre ainsi de se concentrer sur le cœur de leurs missions dédiées au bon fonctionnement de l'école, nous vous demandons de surseoir dès maintenant à toutes les sollicitations non urgentes à la gestion de l'école dans cette période :

- Rédaction de l'avenant annuel au projet d'école
- Mise à jour des PPMS lorsqu'il n'y a pas d'évolution de structure
- Compléter les CSP dans ONDE
- Enquêtes statistiques

De plus, nous nous permettons de vous rappeler que la circulaire ministérielle précise que, afin de « leur redonner de l'autonomie et de simplifier leurs tâches [...], dès cette rentrée, les directeurs d'école ont, avec les équipes pédagogiques, la pleine responsabilité de la programmation et de la mise en œuvre des 108 heures dans le respect de la répartition réglementaire ». C'est pourquoi nous vous demandons de rappeler aux IEN qu'ils et elles ne sont plus fondé-es à exiger les tableaux concernant les 108h.

Certains de l'attention que vous porterez à notre courrier, veuillez être assuré-e, Monsieur le Directeur Académique, de notre engagement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Pour le SNUipp-FSU 86  
Gilles Tabourdeau